

mobilité douce nouveaux délégués piétons et vélos

La Municipalité de Lausanne a repourvu les postes de délégués à la mobilité douce. Pour les piétons, le choix s'est porté sur M. Pierre Corajoud, bien connu des Lausannois pour ses livres et ses balades guidées. Du côté des vélos, il s'agit de M. Stéphane Bolognini, ancien président de Pro Vélo Lausanne. Ces postes d'interlocuteurs privilégiés permettent à la Ville de développer des projets au plus proche des usagers et des associations qui les représentent.

Si les usagers de mobilité douce ont des profils variés et des besoins différents, ces modes de déplacement ont pourtant des dénominateurs communs : un besoin de sécurité et de confort sur leur parcours, de continuité des réseaux, de mixité ou de complémentarité des différents modes notamment avec les transports publics. Il revient aux délégués piétons et vélos de défendre les intérêts des usagers sur le terrain et dans les projets d'aménagements engagés ou planifiés, ainsi que d'assurer la promotion de ces modes de déplacement. Créés dans les années 2000, ces deux postes ont prouvé leur utilité et conduit la Municipalité à les repourvoir.

Géographe de formation, Pierre Corajoud conçoit et organise des balades guidées depuis presque 20 ans. Il compte plusieurs ouvrages à son actif, et collabore depuis 2005 avec les Ligues de la Santé sur de nombreux projets. En tant que délégué, il veillera à la prise en compte des piétons et des personnes à mobilité réduite. Il présidera également le Groupe Accessibilité Piétonne* (GAP) regroupant les intervenants de différentes associations d'usagers piétons et de différents services de l'administration.

Ingénieur et membre du comité de Pro Vélo Région Lausanne (depuis 2005) dont il a assuré la présidence entre 2011 et 2013, Stéphane Bolognini s'est investi dans différents groupes de travail liés aux grands projets lausannois. En tant que délégué, outre ses fonctions de coordination et de promotion du vélo, il présidera le GDRL (Groupe Deux-Roux Légers)*, cellule réunissant les membres de l'administration et d'associations de défense d'intérêts des cyclistes, où sont discutés les différents projets d'aménagements.

La Municipalité se réjouit de compter dans les rangs de l'administration lausannoise deux profils aussi complémentaires et motivés à faire progresser la place de la mobilité douce dans les déplacements en ville. Ils prendront respectivement leurs fonctions d'ici le mois de novembre et le mois d'octobre 2016.

La Direction des finances et de la mobilité

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Florence Germond, directrice des Finances et de la mobilité, 021 315 72 01**

D'autres informations sur :

***[Groupe Deux-Roues Légers \(GDRL\)](http://www.lausanne.ch/velo)**

<http://www.lausanne.ch/velo>

***[Groupe Accessibilité Piétonne \(GAP\)](http://www.lausanne.ch/pieton) :**

<http://www.lausanne.ch/pieton>

Lausanne, le 26 août 2016